



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 16
Votants : 19

L'an deux mil vingt-trois le 30 novembre à 18h45
Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.

Date de la convocation : 22/11/2023

Présents : Franck PAILLON, Danièle VALLERY, Michel BEGON
Christine SIMON, Serge ABOULIN, Laëtitia PRADINES, Roland SEUX,
Christiane PAUZON, Gilles AUDRAS, Raymonde HABOUZIT,
Denis CLAMENS, Patrice LHOSTE, Valérie GAGNE, Thierry SOLEILHAC,
Anne-Marie TORE, Bernadette PELISSIER

Excusés :

Sabine JOUVHOMME qui a donné procuration à Laëtitia PRADINES
Sébastien GAGNE qui a donné procuration à Denis CLAMENS
Christian GIRARD qui a donné procuration à Michel BEGON

Secrétaire de séance : Denis CLAMENS

OBJET : RENOVATION DU CENTRE SOCIO CULTUREL : CHOIX DES ENTREPRISES

Monsieur le maire informe que les travaux destinés à la rénovation du Centre Socio Culturel ont fait l'objet d'une consultation en procédure adaptée, lancée le 2 octobre 2023 pour une remise des offres le 30 octobre 2023 à 12h00.

Il s'agit d'un marché alloti :

- Lot 1 désamiantage
- Lot 2 démolition
- Lot 3 gros œuvre
- Lot 4 menuiseries extérieures aluminium
- Lot 5 serrurerie
- Lot 6 menuiseries intérieures
- Lot 7 plâtrerie peinture
- Lot 8 chape
- Lot 9 carrelage faïence
- Lot 10 sols souples
- Lot 11 plomberie-sanitaire-chauffage-ventilation
- Lot 12 électricité-courants faibles-ssi

L'analyse des offres est intervenue et a permis de désigner les attributaires.

Les critères de jugement étaient les suivants : Prix 40% / Valeur technique 60 %

Vu l'analyse des offres par la commission travaux du 28 novembre 2023.



2023-115

Après présentation du rapport d'analyse des offres, le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- décide d'attribuer les marchés aux prestataires et montants suivants :

Lot 1 « désamiantage » :

Entreprise BARLIER, Couilly Pont aux Dames (77)

Pour un montant de 8 625.00 € HT

Lot 2 « démolition » :

Entreprise BS BATIMENT, Le Chambon Feugerolles (42)

Pour un montant de 38 966.00 € HT

Lot 3 « gros œuvre » :

Entreprise MALOSSE, Espaly St Marcel (43)

Pour un montant de 27 731.60 € HT

Lot 4 « Menuiseries extérieures aluminium » :

Entreprise CHAPUIS MENUISERIE, Le Puy-en-Velay (43)

Pour un montant de 112 618.00 € HT

Lot 5 « serrurerie » :

Entreprise CHARREYRON Gilles, Laussonne (43)

Pour un montant de 24 700 € HT

Lot 6 « menuiseries intérieures » :

Entreprise CHAPUIS MENUISERIE, Le Puy-en-Velay (43)

Pour un montant de 169 347.50 € HT

Lot 7 « plâtrerie peinture » :

Entreprise BATI & DECO, Le Puy-en-Velay (43)

Pour un montant de 113 967.60 € HT

Lot 8 « chape » :

Entreprise ASTRUC, Brives Charensac (43)

Pour un montant de 22 635.00 € HT

Lot 9 « carrelage-faïence » :

Entreprise BOURGIER Eymeric, St Maurice de Lignon (43)

Pour un montant de 77 024.00 € HT

Lot 10 « sols souples » :

Entreprise SOL ET PLUS, Cussac-Sur-Loire (43)

Pour un montant de 9 100.00 € HT

Lot 11 « plomberie, chauffage, ventilation » :

Entreprise HERVE THERMIQUE SAS, St Germain Laprade (43)

Pour un montant de 189 702.40 € HT

Lot 12 « électricité-courants faibles-ssi » :

Entreprise FRAISSE, Yssingeaux (43)

Pour un montant de 208 489.25 € HT



2023-115

- Autorise Monsieur le Maire, à signer les marchés avec les entreprises retenues ainsi que tout autre document s'y rapportant, notamment les éventuels avenants.
- Dit que les crédits sont inscrits au budget de la commune.

Le Maire,
Franck PAILLON



Le secrétaire de séance,
Denis CLAMENS



Fait et délibéré le 30/11/2023
Pour extrait certifié conforme